

Mairie de Saint Pouange
3 rue Edouard Herriot
10120 Saint-Pouange
03.25.41.71.91

Dossier d'inscription

du lundi 16 au Vendredi 20 février 2026

Veuillez retourner le dossier d'inscription à l'Accueil Collectif de Mineur
à partir du **lundi 19 janvier 2026**. **Aucun dossier ne sera accepté avant cette date**
Et uniquement à l'adresse mail : acm@saint-pouange.fr
Clôture des inscriptions : mercredi **21 janvier 2026**.

ENFANT :	Nom :	Prénom :
	Date de naissance :	Age :
	Adresse :	
	Code postal :	Commune :
RESPONSABLE LEGAL 1 :	Père/mère/tuteur, nom :	Prénom :
	Mail :	Téléphone :
	Adresse si différente de l'enfant :	
RESPONSABLE LEGAL 2 :	Père/Mère/tuteur, nom :	Prénom :
	Mail :	Téléphone :
	Adresse si différente de l'enfant :	

J'inscris mon enfant pour la semaine du 16 au 20 février 2026

Avec repas **Sans repas**

Si votre enfant mange un repas spécial cochez la case correspondante :

Sans viande Sans porc PAI

Mon enfant a des besoins spécifiques ou est suivi : MDPH, AESH, PMI, TDAH, classe ULIS...

Etes-vous bénéficiaire de l'AEEH ? OUI / NON

TARIFS DE LA SEMAINE

Quotient Familial ACM Saint-Pouange	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Semaine avec repas	35,55 €	44,45 €	55,55 €	87,90 €	110,67 €
Semaine sans repas	30,55 €	38,25 €	47,80 €	75,60 €	95,10 €
Quotient Familial ACM extérieur	0 à 500	501 à 700	701 à 900	901 à 1100	>1101
Semaine avec repas	42,66 €	53,35 €	66,70 €	105,48 €	132,80 €
Semaine sans repas	36,66 €	45,90 €	57,35 €	90,70 €	114,12 €

Afin d'appliquer les tarifs en fonction du quotient familial veuillez remplir **tous** les renseignements ci-dessous, dans le cas contraire le **tarif maximum vous sera appliqué** :

Vous êtes allocataire **CAF n°** : et vous nous autorisez à consulter votre quotient familial auprès de la CAF

Vous êtes allocataire **MSA n°** : quotient familial :

La facture sera adressée au parent signataire du dossier d'inscription.

THEME : LA DECOUVERTE DE L'HIVER

Intervenant culinaire

Je fournis à mon enfant pour chaque jour et noté au nom de l'enfant :

- Un gouter
- Des vêtements adaptés,
- Un sac à dos,
- Et une gourde.

Le respect des horaires d'accueil du matin et du soir est impératif pour une bonne organisation

Accueil du matin 7h30-9h00 et du soir 16h30-18h00

En cas d'absence prévue ou imprévue, merci d'en avertir au plus tôt l'ACM.

**En cas de perte ou de vol des affaires de votre enfant, l'accueil de loisirs n'en est pas responsable.
Nous vous conseillons de ne pas mettre d'objet de valeurs à votre enfant.**

Nom, Prénom :

A :Le.....

lu et approuvé (écrire cette mention)

Signature :

Documents à joindre au moment de l'inscription **si vous ne les avez pas déjà fournis pour la rentrée scolaire 2025/2026 :**

- L'attestation d'assurance responsabilité civile **scolaire et extrascolaire** ou une attestation responsabilité civile vie privée ou chef de famille précisant l'étendue de la garantie
- Carnet de santé, certificat de vaccinations ou photocopie des vaccinations
- La fiche sanitaire de liaison
- L'autorisation photo
- Pour les allocataires MSA, attestation du quotient familial.

